

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1975)
Heft: 339

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Lucidité

... Je vous demandais si vous aviez lu « Les Vivants et la Mort », de Jean Ziegler.

Je vous dois un aveu : je ne l'avais pas lu moi-même ! Seulement entendu son interview à Radio-Sottens, au cours de l'un de ces excellents « En questions » dont Jacques Bofford a le secret. Qui m'avait enthousiasmé. Je viens enfin de le recevoir (tout de suite épuisée, la première édition) et de me mettre à le lire...

Il passe mes espérances ! Concernant un livre atroce par beaucoup de côtés, je ne devrais pas écrire ça. Tant pis : il passe mes espérances, par sa générosité, par sa lucidité.

Tenez, ce paragraphe, le deuxième paragraphe de la première page, simplement ce deuxième paragraphe (passé le léger agacement du premier paragraphe, où l'on rencontre, c'est vrai, de ces expressions qui ont le don de faire grimper au mur mon ami Marc, telle que « l'événementialité infra-conceptuelle »...) :

« Je suis parti pour l'Afrique en 1961. J'y suis resté près de deux ans. Au Congo d'abord, puis au Burundi. Patrice Lumumba avait été assassiné le 17 janvier 1961. D'horribles massacres, des famines ravageaient alors le Congo. En moins de quatre ans, le pays perdit plus de deux de ses quatorze millions d'habitants... »

Encore un record de battu : j'en étais resté à la Guerre de Trente Ans, 1618-1648, qui voit la population de l'Allemagne passer de 15 millions à 3 millions.

« ... Les enfants des faubourgs de Kinshasa, couchés sur le flanc, torturés par la faim et que les déchets des restaurants luxueux de Kalina auraient suffi à nourrir, m'habiteront jusqu'à la fin de mes jours... »

(Moi habité par les visages lumineux de Martine et de Philippe, de Bernard et d'Anne...)

« ... les enfants noirs ne pouvaient pas pénétrer dans l'enclave blanche ; le mendicité même leur

était interdite. Je les ai vus refusant de mourir, se dresser sur leurs jambes. Fragiles, avec une démarche grotesque, comme des araignées géantes, debout ou à quatre pattes, appuyés les uns sur les autres, les plus grands portant ou traînant leurs frères plus petits, les enfants squelettiques des faubourgs avançaient vers les barbelés de Kalina. Au-delà de la barrière, les Gurkhas gardaient l'Hôtel Royal et le quartier blanc. Un Gurka leva sa mitrailleuse vers le ciel. Une salve partit. Les squelettes continuaient d'avancer. Arrivés à la barrière, la plupart s'effondrèrent. Ils restèrent couchés sur le flanc, les yeux grand ouverts, en une agonie qui, pour certains, devait durer des heures. D'autres, dans un ultime sursaut, se jetèrent contre les barbelés et y restèrent accrochés ; d'autres encore, retombèrent sur la piste, bras écartés et moururent. Leurs yeux, jusqu'à la fin des temps, me regarderont. »

* * *

A propos, il paraît qu'une vive polémique vient d'éclater dans nos « Lettres » vaudoises, au sujet du problème de l'érotisme...

J. C.

La gauche, la radio et la télévision

Trois thèses :

A. « La radio et la télévision sont actuellement les principaux distributeurs des informations, comme de la connaissance, et, par là, diffusent une idéologie à sens unique. Elles divisent les citoyens en deux camps : ceux qui reçoivent passivement les messages et ceux, très peu nombreux, qui les produisent. Il n'est pas question de mettre en cause ici l'honnêteté des réalisateurs et des techniciens qui font des efforts méritoires pour disposer d'une certaine autonomie de création, mais de dénoncer les impératifs auxquels ils doivent se soumettre. »

B. « Le développement technologique du câble ne se réduit pas à la réception de nombreuses chaînes, il permet de mettre en place une télévision radicalement différente de la télévision traditionnelle : la télévision communautaire qui donne à la démocratie locale et régionale les moyens dont elle ne peut être aujourd'hui privée. »

C. « Actuellement, la manière d'utiliser la radio et la télévision est conforme à la volonté et aux intérêts des couches dominantes de notre société et ne peut que renforcer les structures économiques et politiques en place, si bien que toute idée de changement et de progrès n'allant pas dans le sens des intérêts en question est bannie ou, tout au moins, présentée comme insolite. Une telle situation n'est pas conforme à la Constitution de 1848, laquelle assure l'expression démocratique des opinions. »

Un constat patent

Soit, en bref : la démocratisation de l'information est mise en échec par les structures des moyens de communication de masse ; l'avènement de la télévision communautaire en est à s'affirmer dans un vide juridique avant tout propice à des opérations commerciales fructueuses ; le contrôle démocratique de la radio et de la télévision échappe à la plus grande masse des consommateurs d'émissions. Un tel constat était devenu patent, au long des années, parmi les nombreux groupes qui, en Suisse romande notamment et particulièrement dans les rangs de la gauche démocratique, s'intéressent aux questions touchant de près ou de loin à l'audiovisuel.

Aujourd'hui, « sur l'initiative de quelques militants venant des principales organisations de gauche en Romandie (fédérations de l'Union syndicale suisse, Parti du travail, partis socialistes romands) des travaux ont été entrepris afin de mettre sur pied une association, regroupant toutes les forces populaires et devant permettre une défense efficace de leurs intérêts et de leurs droits contre les atteintes fréquentes qui leur sont faites par la